



## Communiqué de Presse

**Le Havre, le 22 octobre 2019** – A l'occasion de la table ronde « Environnement » organisée par l'Union Maritime et Portuaire (UMEP), qui fédère les groupements et organisations professionnels de la zone industrialo-portuaire havraise, et en marge du lancement de la Transat Jacques-Vabre 2019, l'UMEP a annoncé son initiative de promouvoir la libération par ses adhérents des toitures de leurs entrepôts logistiques au service du développement des énergies renouvelables

Dans le cadre de son ambition d'enclencher une dynamique de transition énergétique au sein du Port du Havre, l'UMEP incite ainsi les 600 entreprises qu'elle regroupe à valoriser leurs toitures, soit un potentiel de 2 millions de m<sup>2</sup>, par l'installation d'unités de production d'énergie photovoltaïque.

Un projet « pilote » sur 15 000 m<sup>2</sup> de toitures permettant une première concrétisation du plan porté par l'UMEP va être mis en œuvre, à l'issue duquel l'Union Maritime et Portuaire lancera, le cas échéant, un appel à manifestation d'intérêt pour déployer son plan de valorisation énergétique au profit de l'ensemble de ses adhérents.

L'Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie (ADEME), le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et l'association Synerzip-LH partenaire de l'UMEP se félicitent de cette annonce qui, si l'objectif de libérer 2 millions de m<sup>2</sup> de toitures au service du développement des énergies renouvelables est atteint, constituera une première en Europe.

**Michel Segain, président de l'UMEP** : *« Si nous voulons vraiment accélérer le changement de nos comportements face à l'urgence climatique, nous devons prendre les décisions les plus raisonnables et les plus pratiques. Le projet d'équiper les toits des entrepôts de tuiles ou de panneaux photovoltaïques s'inscrit dans cette logique. Un système qui permet de stocker l'énergie pour l'autoconsommation, la revente et, pourquoi pas, l'alimentation des stations à hydrogène, énergie d'avenir elle aussi. Il faut aller plus vite et plus fort dans notre détermination à nous prendre en main pour le bien des générations futures. L'Union Maritime et Portuaire du Havre est désireuse de contribuer à ce changement de comportement en incitant ses Adhérents à étudier avec les Professionnels de ce secteur énergétique, la réalisation de ce projet ambitieux et citoyen. Avec 2 millions de m<sup>2</sup> d'entrepôts sur le port du Havre et 2,7 millions de m<sup>2</sup> sur toutes les installations portuaires de l'Axe Seine, les perspectives sont prometteuses. »*

**Olivier Clavaud, président de SYNERZIP LH** : *« La transition énergétique est un enjeu majeur pour les différentes activités industrielles de la ZIP. Elle s'inscrit parfaitement dans notre démarche de progrès continu engagé depuis de nombreuses années, notamment au travers des systèmes de management environnementaux (ISO 14001) très largement adoptés dans nos activités industrielles. Nous poursuivons donc avec une attention portée sur « l'efficacité énergétique » et la production « d'énergie verte ». Ce projet pilote est donc une nouvelle étape déterminante pour avancer collectivement et concrètement sur le chemin de la transition énergétique, en parfaite adéquation avec les nouvelles normes ISO 50001 qui se déploient à présent au sein de nos activités industrielles. Une telle initiative collective permet d'être beaucoup plus créatif et d'aller encore plus loin et fournira indéniablement un nouvel atout d'attractivité pour notre territoire. »*



**Jean-Louis Bal, président du SER :** « *Les énergies renouvelables ont cette faculté de pouvoir être déployées facilement sur différents types de surfaces. A côté du développement des énergies renouvelables directement au sol, la valorisation des toitures représente un autre axe fondamental qui permet aux entreprises de devenir de manière très concrète des acteurs de la transition énergétique. Nous nous félicitons donc de la démarche de l'UMEP et espérons qu'elle sera suivie par d'autres acteurs.* »

**Fabrice Legentil, directeur régional de l'ADEME :** « *L'énergie photovoltaïque est une composante incontournable des politiques énergétiques. Son développement est un enjeu stratégique en termes d'approvisionnement énergétique, de développement industriel, d'emplois, de compétitivité et de lutte contre le changement climatique. Le développement du photovoltaïque doit cependant tenir compte de contraintes environnementales telles que l'occupation des sols et les panneaux doivent prioritairement être installés sur des espaces non utilisés tels que les grandes toitures (entrepôts, bâtiments commerciaux). Ce projet partenarial autour de l'UMEP rejoint tous ces critères.* »

#### **L'ADEME EN BREF**

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.normandie.ademe.fr](http://www.normandie.ademe.fr)

#### **LE SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES**

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe 400 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et 100 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse, bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque, solaire thermique et thermodynamique.

#### **SYNERZIP LH**

SYNERZIP-LH est l'association qui réunit les entreprises agissant sur la zone industrialo-portuaire havraise. Son action porte principalement sur la maîtrise des risques technologiques dans le cadre du PPRT, et sur la structuration d'une « plateforme industrielle » pour favoriser son attractivité et son développement économique durable. SYNERZIP-LH regroupe plus d'une centaine d'activités économiques, dont plusieurs grands groupes industriels implantés mondialement, et représente plus de 10 000 emplois directs.

#### **L'UMEP**

L'Union Maritime et Portuaire est la Fédération des Groupements et Organisations professionnels du Port du Havre. L'UMEP est le lien entre les Membres de la Communauté Portuaire, un outil au service des clients, en particulier pour la formation professionnelle et un moteur de l'économie portuaire. L'UMEP représente 600 entreprises et 22 000 emplois directs.